



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Commission sportive Pv du 03 avril 2023 par échange de messagerie

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonin, Jean-Yves Le Droff Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun.

Absent, excusé :

1- Championnat :

Matchs remis

La Commission établit la liste des matchs remis du week-end dernier

MATCHS REMIS OU A REJOUER - SOUS RESERVE DE MODIFICATION							
Division / Groupe	N° match	Recevant	Visiteur	1ère Date	Ancienne date	Nouvelle date	
D2 H	24877340	Guengat Lap 1	Clohars Fouesnant E 2	02/04/23		09/04/23	15h30
D3 D	24878172	St Martin Champs As 2	St Thegonnec Et S 3	02/04/23		09/04/23	13h30
D3 J	24879362	Guengat Lap. 2	Ploneis Es 1	02/04/23		30/04/23	13h30

La liste complète est consultable sur le site du District.

La commission se doit de garder en réserve la date du 30 avril au cas où des matchs seraient non joués les 16 et 23 avril prochains.

Rencontres du groupe de District 3 I

La Commission Sportive inverse l'ordre des rencontres suivantes :

- Cleden Penn Ar Bed Fc 2 / Guengat Lap 2 avancé au samedi 8 avril à 16h30
- Guengat Lap 2 / Beuzec Es 2 repoussé au lundi 10 avril à 13h30 (possibilité de modification de l'horaire, demande via Footclubs)

2 - Forfaits :

RAPPEL : Les clubs qui déclarent forfait le samedi, doivent le faire avant 12h00 en **adressant un mail officiel, un simple appel téléphonique ne suffit pas.**

Si le club déclare son forfait le samedi après 12h00, l'arbitre de la rencontre ne pouvant être prévenu, et qu'il se déplace, **les frais d'arbitrage seront intégralement portés au compte du club fautif.**

(Les clubs doivent prendre contact avec les permanents de la Commission Sportive et de la Commission des Arbitres, dont les coordonnées sont indiquées sur le site du District chaque week-end)

Forfaits occasionnels :

Date Match	Division	Club recevant	Club visiteur	Equipe forfait	Amende
02/04/2023	District 2 B	Treglonou Usab 1	Plouvien Av S 2	Treglonou Usab 1	25,00 €
02/04/2023	District 3 E	Plourin Av 2	Scrignac Poullaouen Es 3	Scrignac Poullaouen Es 3	25,00 €
02/04/2023	District 3 F	Roudouallec E 1	Plounevezel T 2	Plounevezel T 2	25,00 €
02/04/2023	District 3 G	Scaer Ea 3	Querrien Us 2	Querrien Us 2	25,00 €
02/04/2023	District 3 K	Gouezec Es 1	Camaret Fc Pen Hir 2	Camaret Fc Pen Hir 2	25,00 €
02/04/2023	District 3 K	Le Faou Es Cranou 2	Telgruc As 2	Telgruc As 2	25,00 €
02/04/2023	District 3 K	Pleyben Stade 2	Crozon Us 2	Crozon Us 2	25,00 €
02/04/2023	District 4 El C	Cleder Us 3	Plouider Gas 1	Cleder Us 3	15,00 €
02/04/2023	District 4 El F	Goulien Sp 2	Ploneour Fc 3	Ploneour Fc 3	15,00 €
02/04/2023	District 4 El F	Plogastel Js 2	Plomodiern Gmh 2	Plomodiern Gmh 2	15,00 €
02/04/2023	District 4 El G	Mellac Stade 3	Ergue Gabéric Paot. 4	Mellac Stade 3	15,00 €
02/04/2023	District 4 El G	Moelan Us 3	Pleuven Fc 3	Pleuven Fc 3	15,00 €

Forfait Général :

Championnat de District 3 poule F

S'agissant du 4^{ème} forfait occasionnel (11/12, 19/03, 26/03, 02/04), la Commission Sportive déclare l'équipe de Plounevezel T 2 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 100,00 €, diminuée des sommes déjà versées.

Championnat de District 3 poule K

S'agissant du 4^{ème} forfait occasionnel (11/12, 05/03, 19/03, 02/04), la Commission Sportive déclare l'équipe de Camaret Fc Pen Hir 2 forfait général conformément à l'article 87.4.b, et porte au compte du club une amende de 100,00 €, diminuée des sommes déjà versées

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN